

## FICHE DE POSTE



### SERVICE ESCALES, TRAFIC ET PLACEMENT

#### INTITULE DU POSTE :

**Chef du Service Escales, Trafic et Placement**

#### INTITULE DU POSTE DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE :

**Chef de la Division Programmation des Escales**

#### 1. Finalité(s)

Veiller au contrôle et à la régulation des mouvements d'entrée et de sortie des navires dans le port, ainsi qu'à leur mise à quai conformément au programme arrêté, dans le respect des règles de sécurité et d'exploitation portuaire.

#### 2. Missions

- I. Gestion de la régulation et du contrôle des mouvements des navires se trouvant dans les zones portuaires ;
- II. Contrôle de la mise à quai et du placement des navires conformément aux résultats de la conférence portuaire.

#### 3. Activités principales

- I. **Gestion de la régulation et du contrôle des mouvements des navires se trouvant dans les zones portuaires:**
  - Gérer l'accueil des navires ;
  - Assister et aider à la navigation des navires en difficulté dans les atterrages du port ;
  - Assurer la coordination des services connexes (pilotage, remorquage et lamanage) ;
  - Diffuser les avis urgents aux navigateurs dans la zone portuaire ;
  - Assurer la police du balisage portuaire ;
  - Veiller à la disponibilité de l'information auprès des navires, des administrations locales, des exploitants et des autres intervenants au port ;
  - Veiller à la conservation des ouvrages et installations de signalisation portuaires et établir des procès-verbaux de constatation relatifs à leur endommagement par les tiers ;
  - Surveiller d'une façon permanente les bassins et atterrages du port.
- II. **Contrôle de la mise à quai et du placement des navires conformément aux résultats de la conférence portuaire:**
  - Gérer la mise à quai des navires ;
  - Gérer la police des quais et du plan d'eau ;
  - Intervenir auprès des capitaines des navires pour le renforcement de l'amarrage des navires en cas de conditions météorologiques exceptionnelles ;
  - Suivre l'exécution des mouvements des navires au port dans les temps prescrits ;
  - Suivre l'établissement des procès-verbaux de constatation relatifs à l'endommagement des ouvrages et des installations portuaires par les navires.



#### 4. Relations internes et externes

##### Relations internes :

- Toutes les entités du port : conseil et assistance.

##### Relations externes :

- Communauté portuaire...

#### 5. Profil requis

- Etre Cadre supérieur ;

**Formation de Référence :** Titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur en maritime (Lauréat de l'ISEM ou équivalent) ;

**Expérience :** Avoir au moins **dix-huit (18) mois** d'ancienneté à l'ANP.

#### 6. Compétences

##### Savoirs :

- Connaître les caractéristiques du port (quais, chenaux, rade...) ;
- Maitriser les documents règlementaires relatifs à l'escale des navires ;
- Maitriser l'anglais maritime ;
- Connaître les équipements du système de trafic maritime (VTS, AIS...) ;
- Connaître les caractéristiques des quais (longueur, profondeur, spécialisation du quai...)
- Connaître la réglementation en matière de sécurité et environnement.

##### Savoir-faire :

- Savoir réaliser une programmation optimale des escales du navire ;
- Savoir gérer et exploiter les équipements du système de trafic maritime (VTS, AIS, radio...) ;
- Savoir établir les procès-verbaux lors d'infractions ou des endommagements ;
- Savoir coordonner les intervenants portuaires ;

##### Savoir-être :

- Esprit d'analyse ;
- Rigueur et fiabilité ;
- Réactivité et sang-froid ;
- Capacité de coordination ;
- Bonne communication.

